



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07/12/2017

La séance a débuté à 18 heures 30 sous la présidence de Monsieur Jean FAVIER, Maire.

NOMS	Présents	Procuration à	Absents
FAVIER Jean	P		
MALEN Serge	P		
BONNEFOUX Chantal	P		
TRUCCO René		FAVIER Jean	
MILELLI Roselyne	P		
COUSTON Rémy	P		
COSTE Josiane		SALUZZO Joëlle	
DUCRES Jacques	P		
COLLET Solange		BONNEFOUX Chantal	
GAZONNET Simone	P		
LOUIS-VASSAL Patrick		HERMANN Pascal	
HERMANN Pascal	P		
SALUZZO Joëlle	P		
DUVERLIE Chantal		HERMANN Catherine	
SAGUN Catherine	P		
HERMANN Catherine	P		
POMMEL Martine	P		
RABERT Christophe	P		
FILLIERE Thierry	P		
FISCHER Lionel		FILLIERE Thierry	
BENZENGAT Joannie			Absent
MAHU Thomas			Excusé
BERARD Edith	P		
DUCLERCQ Jean-Pierre	P		
CARO Jean-Claude		DUCLERCQ Jean-Pierre	
CRISA Laurent		BERARD Edith	
JOUGLA Frédéric	P		



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07/12/2017

Conseillers en exercice : 27

Conseillers présents à l'ouverture de la séance : 17

Procurations : 8

Quorum : 14

Mme Catherine HERMANN est nommée secrétaire de séance.

Lors du compte rendu des marchés, Madame GAZONNET demande à combien s'élève la participation au CDG 84 pour la gestion de l'assurance des risques statutaires du personnel.

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit de 4 % des contrats d'assurance (environ 50 000€).

Délibération 2017-12-98

OBJET : FINANCES : BUDGET PRINCIPAL EXERCICE 2017 : DECISION MODIFICATION N° 03-2017

POUR	25
CONTRE	/
ABSTENTION	/

Madame GAZONNET s'étonne de l'augmentation des crédits pour les charges de personnel alors que les effectifs n'ont pas augmenté.

Monsieur MALEN explique qu'il s'agit de remplacements suite à des arrêts de travail et que la commune perçoit les remboursements des assurances en décalage dans le temps. Par ailleurs l'état des effectifs au 31 décembre sera communiqué au moment du vote des documents budgétaires.

Délibération 2017-12-99

OBJET : FINANCES : BUDGET PRINCIPAL EXERCICE 2018 : ENGAGEMENT, LIQUIDATION ET MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT EN ATTENDANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018

POUR	25
CONTRE	/
ABSTENTION	/

Pas d'observation.



Ville de
Saint Saturnin-lès-Avignon

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07/12/2017

Délibération 2017-12-100

OBJET : FINANCES : CREATION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENTS

POUR	25
CONTRE	/
ABSTENTION	/

Pas d'observation.

Mouvement en cours de séance : départ de M. MALEN Serge avant le vote de la délibération

n° 2017-12-101

Délibération 2017-12-101

OBJET : CULTURE : LES JOURNEES DE LA BANDE DESSINEE – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

POUR	23
CONTRE	/
ABSTENTION	1

Mme GAZONNET Simone

Madame GAZONNET demande ce qu'il est envisagé afin de ne pas avoir à payer les dépenses à la charge de la commune : sponsor, entrée payante, paiement de l'emplacement Elle compare cette manifestation au Salon des santons qui n'a pas engendré de dépenses pour la commune.

Madame MILELLI explique que ces journées de la BD existent depuis plusieurs années. Ce n'est pas l'objectif de faire payer les entrées. Le but est d'attirer des auteurs pour accueillir davantage de public. Elle rappelle qu'il s'agit d'une demande de subvention et que d'autres moyens sont envisagés pour réduire le coût à la charge de la commune.

Monsieur le Maire et Madame MILELLI rappellent l'importance de cette manifestation qui touche beaucoup de jeunes dans le village, avec notamment la participation de la Maison Lippi.



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07/12/2017

Délibération 2017-12-102

OBJET : RH – TABLEAU DES EFFECTIFS DES AGENTS STAGIAIRES ET TITULAIRES

POUR	24
CONTRE	/
ABSTENTION	/

Pas d'observation.

Délibération 2017-12-103

OBJET : CONVENTION « CARTE TEMPS LIBRE » A PASSER AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE VAUCLUSE

POUR	24
CONTRE	/
ABSTENTION	/

Madame GAZONNET évoque l'intérêt d'utiliser le quotient familial dans le cadre de l'école de musique.

Madame MILELLI répond que ce sujet est différent et qu'il sera abordé en questions diverses.

Monsieur DUCLERCQ souhaite connaître le nombre de familles bénéficiaires et le coût annuel pour la commune.

Madame MILELLI indique qu'entre 3 et 5 familles utilisent ce dispositif pour un coût communal estimé à environ 400 €.

Monsieur le Maire précise que la carte temps libre est utilisée pour régler les séjours proposés par l'accueil de loisirs.

Monsieur COUSTON rappelle que toute association qui a conventionné avec la CAF peut faire bénéficier ses adhérents de ce dispositif.



Ville de
Saint Saturnin-lès-Avignon

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07/12/2017

Délibération 2017-12-104

OBJET : LONGUEUR DE LA VOIRIE COMMUNALE : CLASSEMENT ET PRISE EN COMPTE DE NOUVELLES VOIES

POUR	24
CONTRE	/
ABSTENTION	/

Madame GAZONNET évoque l'impasse des prés de jonquières dont la rétrocession à la commune n'a pas été finalisée.

Monsieur le Maire répond que les services vont faire le point sur ce dossier.

Monsieur COUSTON demande si la commune va être en capacité d'entretenir toutes les voies faisant l'objet d'une demande de rétrocession.

Monsieur le Maire indique que si les voies sont en bon état il n'y a pas de raison pour que la commune ne prenne pas à sa charge l'entretien, eu égard aux impôts locaux payés par les riverains.

Délibération 2017-12-105

OBJET : INDEMNISATION DES STAGIAIRES, ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET UNIVERSITAIRE

POUR	24
CONTRE	/
ABSTENTION	/

Madame MILELLI demande si les stagiaires de troisième sont concernés par cette indemnisation.

Monsieur le maire confirme que ces stagiaires ne sont pas concernés, et qu'en moyenne un stage par an rentre dans ce dispositif. Par ailleurs, la commune s'efforce d'accueillir au maximum de ces capacités les stages d'observation des troisièmes. Elle répond favorablement à 80% des demandes, sachant que tous les stagiaires ne peuvent pas être accueillis sur les mêmes périodes.



Ville de
Saint Saturnin-lès-Avignon

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07/12/2017

Délibération 2017-12-106

OBJET : TELETRANSMISSION DES ACTES ADMINISTRATIF

POUR	24
CONTRE	/
ABSTENTION	/

Pas d'observation.

Questions diverses.

Madame MILELLI revient sur les questions posées par madame GAZONNET à propos de l'école de musique. Elle l'invite à assister à l'assemblée générale de l'association qui doit se tenir le lendemain du conseil pour obtenir toutes les précisions souhaitées. Elle rappelle que l'école accueille en priorité et en grande majorité les élèves qui suivent un parcours complet pour pouvoir bénéficier des aides du Grand Avignon.

Monsieur DUCLERCQ indique que des administrés n'ont pas compris le lien entre la hausse de la taxe d'habitation et la suppression de l'abattement général à la base.

Monsieur le Maire explique qu'une partie de la hausse des impositions est due à une régularisation par le service des impôts fonciers de certaines constructions qui n'avaient pas été déclarées ou sous évaluées.

Les élus se tiennent à la disposition de tout administré qui voudrait avoir des précisions.

La séance est levée à 19 heures 45.



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07/12/2017

SIGNATURES DES CONSEILLERS

NOMS	Présent / Absent / Procuration à	Signatures
BENZENGAT Joannie	A	
BONNEFOUX Chantal	P	
COLLET Solange	Procuration à Chantal BONNEFOUX	
COSTE Josiane	Procuration à Joëlle SALUZZO	
COUSTON Rémy	P	
DUCRES Jacques	P	
DUVERLIE Chantal	Procuration à Catherine HERMANN	
FAVIER Jean	P	
FILLIERE Thierry	P	
FISCHER Lionel	Procuration à Thierry FILLIERE	
GAZONNET Simone	P	
HERMANN Catherine	P	
HERMANN Pascal	P	
LOUIS-VASSAL Patrick	Procuration à Pascal HERMANN	
MAHU Thomas	Absent excusé	



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07/12/2017

MALEN Serge	P	
MILELLI Roselyne	P	
POMMEL Martine	P	
RABERT Christophe	P	
SAGUN Catherine	P	
SALUZZO Joëlle	P	
TRUCCO René	Procuration à Jean FAVIER	
BERARD Edith	P	
CARO Jean-Claude	Procuration à Jean-Pierre DUCLERCQ	
CRISA Laurent	Procuration à Edith BERARD	
DUCLERCQ Jean-Pierre	P	
JOUGLA Frédéric	P	